



Institut de la Vierge Fidèle
Section secondaire
Place de Jamblinne de Meux, 14
1030 Bruxelles

Projet d'établissement

Objectif du projet d'établissement

Donner une expression plus concrète aux objectifs des projets éducatif et pédagogique en vue de les réaliser sur le terrain.

"Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que du projet pédagogique de la FESeC (Fédération de l'Enseignement Catholique).

La réalisation de ce projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans ; l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement."

1. Caractéristiques de l'établissement

- **L'Institut de la Vierge Fidèle est un établissement d'enseignement catholique qui trouve ses racines dans la Congrégation Notre-Dame de Fidélité.**
Elle y est représentée par des religieuses dans le Pouvoir Organisateur, avec le dévouement et la compétence propres à leur vocation.
- Une organisation des horaires réduisant les heures de "fourche" des élèves, un taux d'absentéisme réduit, un suivi et une attention de toute l'équipe éducative à la personne de chaque jeune constituent un soutien important dans le processus d'apprentissage. Cet encadrement individualisé procure aux jeunes qui se prennent en charge une solide formation dans l'enseignement secondaire et une préparation efficace aux études supérieures. Le suivi et l'aide apportés aux élèves ne s'opposent pas aux exigences élevées et au souci d'une formation de qualité ; au contraire, ils répondent à ce souci.

- La section Techniques Artistiques/Arts Plastiques (Technique de Qualification) apporte à l'école une grande richesse car elle met en valeur d'autres critères d'intelligence et de réussite que ceux de l'enseignement général.
- Les classes d'immersion linguistique en néerlandais poursuivent l'objectif du bilinguisme et d'une ouverture d'esprit à l'autre à travers l'apprentissage d'une autre langue.
- Il est demandé aux élèves de respecter les différences et aux professeurs de tenir compte des diversités de leurs élèves en valorisant les aptitudes de chacun (cfr. Projets éducatif et pédagogique).

2. Actions déjà en place

2.1 Proposer une éducation chrétienne

L'établissement veut

« former des jeunes témoins de l'esprit de Jésus-Christ, proposer l'Évangile comme ferment de liberté et sens possible à la vie ».¹

- en intégrant dans l'horaire des célébrations régulières de l'Eucharistie et de la Réconciliation préparées par les élèves,
- en organisant des retraites religieuses,
- en favorisant un esprit de tolérance et de respect de l'autre,
- en essayant d'instaurer un climat d'écoute et de confiance entre les différents acteurs de l'école.
- en s'appuyant sur l'aide apportée par l'Équipe Pastorale regroupant divers acteurs de l'école.

2.2 Accueillir les élèves

L'établissement veut

« aider chaque élève à se sentir bien dans l'école qu'il a choisie, avec ses parents, en parfaite connaissance de ce que notre Institut lui propose »

- en permettant aux nouveaux élèves et à leur famille une rencontre avec la direction lors de leur inscription,
- en facilitant le passage des élèves de 6^e primaire vers le secondaire par :
 - une réunion d'information pour les élèves et leurs parents,
 - un accueil particulier réservé aux élèves de première lors de la rentrée scolaire,
 - la possibilité pour les élèves de 6^e primaire d'assister à des cours en 1^{er} secondaire.

¹ Voir projet éducatif et/ou pédagogique

- en créant une 1^{ère} année complémentaire qui offre plus de chances de réussite aux élèves en difficulté : cette classe regroupe un nombre limité d'élèves motivés qui sont suivis de manière plus individuelle. Plusieurs heures d'activité de soutien sont prévues dans leur horaire. Le but poursuivi est de les faire réintégrer le cursus normal ou de les réorienter de manière plus adéquate pour la 2^{ème} année ou à la fin du 1^{er} degré.

2.3 Ouvrir l'établissement sur l'extérieur

L'établissement veut

« former des jeunes ouverts au monde, à ses réalités, ses difficultés et ses espoirs »

- en proposant aux élèves des activités sociales afin de les sensibiliser aux problèmes de notre société,
- en soutenant des organismes humanitaires par des actions concrètes durant toute l'année,
- en organisant chaque année une fête des talents et un buffet champêtre totalement pris en charge par les élèves. Le but en est de récolter des fonds au profit d'oeuvres caritatives,
- en ouvrant les élèves à des valeurs humanistes et esthétiques par le biais d'activités culturelles,
- en adhérant au projet OSEF de la Communauté française à travers des séjours d'échange avec la Canada anglophone proposés aux élèves du 3^{ème} degré qui le souhaitent,
- en impliquant les élèves de 6^e dans le projet « Mini entreprise »,
- en organisant des journées de découvertes dans le cadre du cours d'étude du milieu au 1^{er} degré, des activités et/ou voyages culturels pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, selon les opportunités.
- en donnant aux élèves la possibilité de participer à différentes épreuves externes (Olympiades de mathématique, concours de version latine et grecque, concours de dissertation néerlandaise...)

2.4 Favoriser la responsabilité et la citoyenneté

L'établissement veut

« former des jeunes libres et responsables, aider les jeunes à acquérir des attitudes démocratiques, civiques, soucieuses du bien commun... »

- en permettant aux élèves le choix de délégués de classe,
- en suscitant la participation des aînés au « Parlement Européen des Jeunes »,
- en formant un comité d'élèves de 6^{ème} élus par leurs pairs ; ce comité constitue un interlocuteur privilégié pour la direction et l'équipe éducative,
- en préparant les élèves à leur rôle de citoyens par le biais des élections pour désigner les membres du Conseil de Participation, élections organisées selon le modèle législatif.

2.5 Développer des compétences

L'établissement veut

« développer des savoirs et des connaissances, mais aussi des savoir-faire et des compétences pour apprendre à apprendre... »

- en menant au niveau du corps professoral une réflexion sur les compétences à atteindre dans chaque degré, sur la manière de les atteindre ainsi que sur des projets d'interdisciplinarité,
- en attachant une grande importance à la maîtrise de l'expression écrite et orale en français indispensable à la réussite future,
- en organisant des cours en immersion néerlandaise de la 1^{ère} à la 4^{ème} année et en poursuivant ce projet jusqu'à la fin du secondaire,
- en organisant en 1^{ère} et 2^{ème} une étude dirigée pour les élèves ayant des difficultés pour travailler seuls ou pour acquérir une méthode de travail,
- en organisant pour tous les élèves une étude surveillée qui leur permet de travailler dans un contexte favorable

2.6 Favoriser le développement corporel

L'établissement veut

« veiller à ne pas négliger l'importance de la santé, le développement harmonieux et le respect du corps... »

- en organisant :
 - des cours de natation obligatoires, une fois par semaine pour les élèves du premier degré,
 - des activités diversifiées pour le cours d'éducation physique des élèves du 2^{ème} et du 3^{ème} degré afin de susciter leur motivation.
- en étant attentif à l'éducation à la santé et à l'éducation affective des jeunes

2.7 Préparer les élèves à la poursuite de leurs études

Objectifs :

- au terme des 1^{er} et 2^{ème} degrés, informer les élèves sur les choix des différentes options
- ouvrir les élèves du 3^{ème} degré à une réflexion sur leur projet de vie
- les amener à la capacité de choisir une formation qui réponde à leur vocation d'adulte responsable et de chrétien

Méthodes et moyens :

- inviter les élèves à mieux se connaître et à se situer par rapport au monde qui les entoure :
 - forum pour l'action sociale et humanitaire
 - activités culturelles

- retraite sociale ou retraite religieuse
- documentation sur les études supérieures disponible au Centre de Documentation
- participation aux journées Portes ouvertes (Facultés et écoles supérieures)
- soirées de présentation des études (par le CIO de LLN) et des professions
- réflexion sur la méthode de travail dans l'enseignement supérieur
- organisation d'une journée « Dream Day » pour les classes de 6ème ;
- préparer les élèves aux études supérieures par la recherche personnelle, les travaux à moyenne et longue échéance, les synthèses de matière ;
- permettre aux élèves un travail avec l'équipe PMS :
 - tests d'orientation
 - entretiens individuels
 - consultation de documents et adresses utiles

2.8 Améliorer la communication avec les parents

L'établissement veut

« chercher à collaborer avec les familles... »

- en instaurant des contacts parents professeurs lors de trois réunions annuelles et des contacts personnalisés si nécessaire,
- en organisant des soirées d'information sur les options pour les parents de 2^{ème} et de 4^{ème},
- en appuyant un groupe de parents bénévoles qui assure la parution, plusieurs fois par an, de *La Lucarne*. Ce journal relate les événements marquants de la vie de l'école, tant primaire que secondaire, et communique les résultats des anciennes,
- en soutenant l'Association des Parents d'Élèves (APVF) qui organise :
 - les élections des parents « délégués » de classe,
 - un dîner une fois par an rassemblant des parents et des professeurs, établissant ainsi, entre eux, des rapports autres que scolaires,
 - des activités en fonction des demandes et des besoins de l'Institut.
- en organisant une journée « Portes ouvertes » pour faire connaître l'école,
- en organisant une soirée d'informations pour les futurs élèves de 1^{ère} et leurs parents.

2.9 Développer l'outil informatique

L'établissement veut

« favoriser la connaissance et l'emploi des nouvelles technologies »

- en donnant aux élèves l'accès à des locaux équipés d'ordinateurs, soit pour des cours organisés dans l'horaire (2ème, 5ème et 6ème années), soit pour un travail personnel,
- en permettant l'accès **contrôlé** à Internet.

3. Objectifs à développer en priorité et actions à mettre en œuvre

Plusieurs projets ont été menés à bien depuis janvier 1999.

Nous restons vigilants à

- *impliquer nos jeunes dans le cadre de leur vie scolaire,*
- *promouvoir une meilleure hygiène de vie,*
- *veiller à une bonne intégration de chaque élève,*
- *aider nos élèves à choisir leurs études supérieures.*

3.1 Former des jeunes libres et responsables

Objectif :

responsabiliser les élèves par rapport à leur travail, à leur environnement et à leur vie scolaire et les impliquer dans des projets concrets pouvant toucher différents domaines : la scolarité, l'expression, l'ouverture sur le monde.

Méthodes et moyens :

- apprendre à gérer le travail scolaire et à devenir de plus en plus autonome dans ce travail ;
- rendre tous les élèves responsables du bon état des locaux qu'ils occupent ;
- encourager les élèves à respecter l'environnement ;
- respecter le règlement interne de la classe, impliquer les aînés dans certaines décisions concernant la vie de l'école ;
- conscientiser l'ensemble des élèves à l'importance et au rôle du Conseil de participation ;
- s'impliquer dans des actions sociales et humanitaires ;
- s'exprimer dans La Lucarne, journal de l'association des parents;
- organiser des journées ou voyages à caractère culturel ou des activités à caractère convivial.

3.2 Vivre les différences et s'ouvrir aux autres

Objectif :

former les jeunes à l'écoute et au respect de l'autre dans ses différences.

Méthodes et moyens :

- se réjouir des différences multiculturelles et les vivre comme un enrichissement,
- susciter la rencontre entre sections, niveaux et classes différents,
- favoriser, à travers les cours, l'expression et la confrontation des idées.

3.3 Améliorer l'éducation à la santé physique et psychologique

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves à une meilleure hygiène de vie.
- Permettre l'intervention de l'équipe du centre Psycho-Médico-Social et du service de santé Prévention-Santé-Education(PSE) dont dépend l'école.

Méthodes et moyens :

- proposer aux élèves des conseils pratiques pour préserver leur santé, conseils concernant leurs activités physiques, leur alimentation, leurs heures de détente et de sommeil, notamment grâce à l'action du Service de Santé scolaire dont dépend l'école et avec lequel une convention est signée (arrêté du 28/3/2002) ;
- donner des informations et organiser des rencontres à propos des dépendances telles que la drogue, l'alcool et le tabac et à propos de maladies pouvant concerner les jeunes ;
- poursuivre l'intervention du Groupe Croissance dans les classes de 2^{ème} et 5^{ème}.
- favoriser une collaboration étroite avec l'équipe PMS de l'établissement dont les missions principales sont :
 - l'accueil et l'écoute
 - l'évaluation de la situation scolaire, des aptitudes et des comportements ainsi que les propositions de remédiation
 - la participation aux conseils de classe et aux réunions de parents
 - la guidance, tant pour les études et les professions que pour une réorientation
 - l'animation exceptionnelle de groupes classes

3.4 Développer l'outil multimédia

Objectif :

intégrer le multimédia dans les outils pédagogiques utilisés, afin que les élèves y soient familiarisés avant d'aborder les études supérieures.

Méthodes et moyens:

- informer le corps professoral et les élèves sur les possibilités d'utilisation de l'outil multimédia : Internet, logiciels, cédéroms et DVD pédagogiques,
- promouvoir la formation des professeurs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement,
- maintenir dans les grilles horaires des élèves une activité au choix consacrée à l'apprentissage des outils multimédia,
- encourager l'utilisation d'Internet et des logiciels pédagogiques dans le cadre des cours,
- favoriser les échanges avec d'autres établissements scolaires par le biais du courrier électronique,
- actualiser le matériel,
- gérer et développer le site Internet présentant l'établissement : www.vf-bxl.be

4. Projets en chantier

- Développer les temps de concertation avec la section fondamentale
- Renforcer les liens avec les autres établissements de la Congrégation Notre-Dame de Fidélité
- Favoriser la communication entre les différents acteurs de la communauté éducative
- Réfléchir à la pertinence des examens de passage
- Actualiser la formule des Portes Ouvertes
- Permettre une bonne intégration des élèves masculins accueillis en 1^{ère} année à partir de septembre 2008

5. Régulation et évaluation

Chaque année, le Pouvoir Organisateur rédigera un rapport d'activités, sur base des documents et informations rassemblés durant l'année scolaire. Il le soumettra à l'avis du Conseil de Participation.

Au bout de trois ans, le présent Projet d'Établissement sera évalué par les différents acteurs de la communauté éducative par l'intermédiaire de leurs représentants au Conseil de Participation.